



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 19 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur David HAEGY
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Delphine BLAYA
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Laurent GOBET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Noëlle CAMBILLARD	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES
Rapport annuel de développement durable - Année 2025

Le rapport annuel de développement durable répond d'une part à une obligation réglementaire, mais constitue également une occasion de mettre en visibilité les politiques de transition portées par la métropole.

Dijon métropole, en délibérant son plan climat et biodiversité définitif en juin 2025, a élaboré sa feuille de route en matière de transition écologique jusqu'à 2030. Ambitieuse, elle met sur le même plan, et de façon conjuguées, la question du réchauffement climatique et celle de l'effondrement de la biodiversité. Ces deux crises, causées par les pressions humaines, interagissent fortement ensemble et auront des conséquences croissantes sur notre environnement et nos modes de vie.

Dans ce cadre, il est apparu opportun depuis l'année dernière d'organiser la présentation du rapport de développement durable selon la trame du plan climat et biodiversité pour en illustrer la mise en œuvre.

Le rapport développement durable devient ainsi un des outils de suivi de l'action directement menée par Dijon métropole dans le cadre du plan climat et biodiversité. Sans être exhaustif, il a vocation à présenter chaque année la diversité des actions engagées par la métropole répondant pleinement aux objectifs fixés du plan climat et biodiversité.

Il met ainsi en exergue l'ambition de la collectivité en matière de transition écologique, affirmée depuis 2001, en mettant en avant des projets portés dans une logique systémique et coopérative.

Tout en respectant les 5 grandes finalités du développement durable, ce rapport développement durable s'articule autour des 3 axes stratégiques du Plan Climat et Biodiversité que sont

- l'atténuation,
- l'adaptation
- la coopération

ainsi que de ses 15 grands domaines d'activités que sont la mobilité, le logement et le bâtiment, la production d'énergie, la production et la consommation de biens et services, l'agriculture et les espaces de nature, l'eau, l'alimentation, la justice sociale, les mutations économiques, la santé-cadre de vie et qualité de vie, les services rendus par la nature, la gouvernance partagée, la coopération extra territoriale, la mobilisation ainsi que le partage de la connaissance et des compétences.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte du rapport de développement durable de Dijon métropole - 2025

SCRUTIN	POUR : 81	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	

